

# Sécurité au travail

## Trois conseils pour des mains saines

- 1. PROTÉGER:** au moyen de crèmes de protection ou de gants appropriés
- 2. NETTOYER:** au moyen d'un produit non agressif avant chaque pause et à la fin du travail
- 3. SOIGNER:** quotidiennement avec une crème appropriée



Prospectus pour  
travailleurs:  
«Trois conseils pour  
des mains saines»,  
réf. Suva 84033.f

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

**Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail**

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch) - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - [www.gpg.ch](http://www.gpg.ch) - [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)